

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1997)
Heft: 95

Artikel: Symbole des traditions militaires : les Milices vaudoises
Autor: Roberti, Arlette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847791>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les

MILICES

Vaudaises

IN REFLETS DE LA BANQUE CANTONALE VAUDOISE
JANVIER-FÉVRIER 1996

PAR ARLETTE ROBERTI

Le 5 décembre 1972, le Parlement décide la suppression de la cavalerie. Et pourtant, l'équitation a le vent en poupe et est devenue un sport accessible à tous. Les métiers du cheval sont très nombreux, d'ailleurs souvent méconnus.

Moins utilitaire, plus du tout militaire, la place du cheval dans la société a changé. Les milices vaudaises seront dorénavant là pour rendre à cette noble conquête de l'homme « le respect et le panache » qu'elle a perdus.



L'un des rôles des Milices vaudaises d'aujourd'hui est de soutenir la cause du cheval et de l'équitation.

En 1975, lors du 150^e anniversaire de la Société vaudoise des officiers, une démonstration de cavaliers revêtus d'uniformes du siècle passé remporte un franc succès devant les 10 000 spectateurs présents. En 1980, les dragons, guides et mitrailleurs vaudais fêtent leurs 75 ans d'existence et proposent, pour la circonstance, un spectacle haut en couleur au Palais de Baulieu, à Lausanne, couronné par un cortège où défilent plus de 650 chevaux venus de plusieurs cantons.

Suite à ces deux manifestations d'importance, les Milices vaudaises seront créées officiellement le 5 février 1985, au cours d'une assemblée constitutive tenue à La Sarraz, au Musée du cheval. Les statuts adoptés, un comité et le commandant de la troupe montée - M. Raymond Clavel - sont nommés.

D'ABORD LA TROUPE À CHEVAL

Si, à l'origine, il s'agissait de s'unir pour se défendre, le rassemblement des hommes des Milices vaudaises a aujourd'hui pour but de maintenir la tradition. Ils illustrent une page de l'histoire du Pays de Vaud, et démontrent leur attachement aux institutions, au patrimoine et aux troupes de ce pays. Leur rôle est de soutenir la cause du cheval et de l'équitation, de promouvoir les traditions militaires vaudaises, de recruter, former et entraîner une troupe destinée à assurer des missions de service d'honneur lors de manifestations officielles ou de fêtes patriotiques. En plus de l'état-major, les Milices vaudaises rassemblent un

corps de chasseurs à cheval, le contingent des mousquetaires et la batterie d'artillerie. L'état-major se compose de cinq à sept officiers, dont l'inspecteur général, subordonné au comité et responsable de l'instruction de la troupe, de ses engagements et de ses services.

La troupe à cheval a été la première recrutée. En 1986, elle reçoit son drapeau et porte désormais l'uniforme des Milices vaudaises de 1803. Les cavaliers doivent fournir leur cheval, et le corps compte deux escadrons d'environ quarante chasseurs chacun.

LES MOUSQUETAIRES ET LA BATTERIE D'ARTILLERIE

Pour conserver le « patrimoine militaire vaudois des troupes à pied, montées et hippomobiles » - l'un des buts de l'association - un contingent de mousquetaires est mis sur pied. Là aussi, la recherche des uniformes d'époque oblige à consulter moult documents, et la tenue choisie sera celle du mous-



La troupe à cheval a été la première recrutée ; elle porte l'uniforme des Milices vaudaises de 1803 et les cavaliers en faisant partie doivent fournir leur monture.

quetaire vaudois de 1820.

Pour les armes, des dessins et des gravures d'époque serviront de modèles pour des mousquets fabriqués en Allemagne. Plusieurs essais sont nécessaires pour trouver la bonne poudre noire et la bonne pierre d'allumage qui permettront de tirer les salves d'honneur. Si le premier commandant est M. Jacques Perrin, le tambour-major n'est autre que M. Louis Salamin, adjudant instructeur tambour très connu. Le contingent a lui aussi son drapeau et dispose d'une cuisine roulante offerte par la Municipalité de Lausanne en 1987.

En 1990, la Société d'artillerie du canton de Vaud envisage de créer à son tour une pièce d'artillerie hippomobile, au vu du succès remporté par les Milices vaudoises. Ce projet, appuyé par un groupe d'officiers supérieurs, voit le jour en 1994, avec des hommes portant l'uniforme d'ordonnance de 1919-1920. La pièce d'artillerie de 90,5 est mise à disposition par le Musée national suisse.



La tenue finalement choisie sera celle du mousquetaire vaudois de 1820.

Pour être milicien, il faut notamment être ou avoir été incorporé dans l'armée. Chacun est tenu d'obéir aux ordres et d'avoir une tenue impeccable. Des camps d'entraînement sont organisés pour mettre au point les services demandés lors des manifestations officielles. Il y a peu, les Milices vaudoises ont fêté leur dixième anniversaire : une occasion de plus de faire la démonstration de leur superbe, que l'on retrouve dans tous les événements majeurs du canton. Avec ce brin de fierté qui fait que l'on est heureux de constater qu'une fois de plus le maintien de la tradition passe par le sérieux et le souci du détail qui garantit l'authenticité recherchée.

A lire :

Les Milices Vaudoises,
Collection Archives vivantes,
Editions Cabédita, Yens.



La recherche des uniformes d'époque oblige à consulter moult documents



Le corps des mousquetaires comprend 70 à 80 hommes (défilé à Aigle en 1990).